



COMMUNIQUE DE PRESSE Paris, le 7 octobre 2024

PERIAL Opportunités Territoires :

La nouvelle SCPI de PERIAL Asset Management pour accompagner les acteurs

locaux dans leurs problématiques immobilières en régions

PERIAL Asset Management annonce le lancement de son nouveau fonds, PERIAL Opportunités Territoires, une SCPI à capital variable dont la stratégie d'investissement repose sur l'accompagnement des acteurs locaux dans leur développement. De cette manière, elle souhaite participer au soutien du tissu économique local.

Accessible dès 47,50€ la part pendant la phase de lancement*, PERIAL Opportunités Territoires cible un objectif potentiel de distribution compris entre 6 et 7 % (objectif non garanti, associé à un TRI cible à 10 ans de 6%).

Devenir Associé de PERIAL Opportunités Territoires, c'est également accompagner le processus de redynamisation des régions, tout en bénéficiant d'opportunités de marché. Diversifiée, la SCPI investira dans des secteurs clés tels que le commerce, la logistique, l'activité, l'industrie et l'infrastructure, en privilégiant une stratégie d'investissement granulaire et une approche maitrisée de la collecte.

Sa fourchette de distribution potentielle, se situe entre 6% et 7% et son TRI cible s'élève à 6% à 10 ans. Disponible dès 47,50 € part pendant la phase de lancement* (avec un minimum de 10 parts lors du premier investissement), PERIAL Opportunités Territoires est l'une des premières SCPI à faire bénéficier ses investisseurs de l'Ordonnance Loi Industrie Verte qui a supprimé l'obligation d'un minimum de 150 € de nominal par part.

Elle offre également une distribution potentielle de dividende mensuel et favorise l'accessibilité à l'épargne avec une souscription dématérialisée et programmée qui s'adapte aux besoins et aux capacités des investisseurs.

* Réduction des frais en phase de lancement : Prix de souscription 47,50 € au lieu de 50 €. En contrepartie, les parts ainsi souscrites par les « associés sponsors » seront inaliénables pendant une période de 3 ans. Conditions valables dans la limite de 5 mois suivants la date de délivrance du visa AMF et dans la limite de 210 530 parts.

Pour Vincent LAMOTTE, Directeur Général Délégué de PERIAL Asset Management, « notre conviction est que le développement des territoires sera un enjeu structurant dans les années futures. PERIAL AM, déjà fortement implantée en régions au travers de ses différents fonds, souhaite poursuivre sa mission d'accompagnement des acteurs locaux dans leurs problématiques immobilières et plus globalement contribuer au soutien du tissu économique et sociétal des territoires. Notre volonté est de proposer un produit d'investissement performant et accessible dès 50 € qui s'inscrit dans cette philosophie ».

PERIAL Asset Management : une expertise éprouvée sur ses marchés

Avec plus de 55 ans d'expertise dans le secteur de l'épargne et de l'immobilier, PERIAL Asset Management a accompagné depuis ses débuts la décentralisation, le déploiement d'infrastructures de transports en France et l'émergence de quartiers tertiaires dans les métropoles françaises. Aujourd'hui, la société de gestion propose un retour à ses fondamentaux avec PERIAL Opportunités Territoires, en combinant étroitement une connaissance approfondie des marchés locaux avec une stratégie de rendement long terme.

« La création de PERIAL Opportunités Territoires complète notre gamme de fonds » détaille Éric Cosserat Président de PERIAL Asset Management « en ciblant différentes classes d'actifs en régions, nous souhaitons proposer à nos clients la possibilité de bénéficier du momentum de marché porteur. Alors que la plupart des nouveaux véhicules ciblent l'Europe, travailler sur les territoires en France positionne notre nouvelle SCPI à contre cycle, pour viser une performance régulière sur le long terme ».

Principales caractéristiques :

- SCPI diversifiée à capital variable
- Investie en régions, en France
- Objectif de rendement année 1 (12 mois pleins) : entre 6 % et 7 % (non garanti)
- Prix de la part : **47,50 € en phase de lancement*** (puis 50 € par part, frais et commission de souscription inclus)
- Minimum de souscription pour une première souscription : 10 parts
- Versement mensuel des dividendes
- **Souscription programmée** possible

Détail des frais :

Durée de placement recommandée	8 ans
Commission de souscription	11% HT - 13,2% TTC du produit de chaque souscription
	(prime d'émission incluse)
Commission de gestion	10 % HT - 12% TTC du montant des produits locatifs hors
	taxes encaissées et des produits financiers nets
Commission sur arbitrage	5 % HT - 5% TTC du prix de vente net vendeur des actifs
	immobiliers détenus directement ou indirectement
Commission sur travaux	3 % HT (à augmenter de la TVA en vigueur) du montant des
	travaux effectivement réalisés
Commission de cession de part	11 % HT soit 13,2 % TCC de la somme versée par l'acquéreur
	auxquels s'ajoutent 5 % de droits d'enregistrement le cas
	échéant
Mutation à titre gratuit	150€ HT par dossier en cas de transfert de parts à titre
	gratuit ou de cession sans intervention de la Société de
	Gestion

A propos du Groupe PERIAL et de ses filiales :

Le Groupe PERIAL, présidé par Éric COSSERAT, est un groupe indépendant, acteur de l'épargne et de l'immobilier depuis plus de 55 ans. Le Groupe s'organise autour de 2 métiers : la gestion de fonds immobiliers avec PERIAL Asset Management et une activité d'investisseur-développeur avec PERIAL Investment & Development.

PERIAL Asset Management, (agréée en qualité de société de gestion de portefeuille par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 07000034 en date du 16 juillet 2007 et le 22 juillet 2014 au titre de la directive 2011/61/UE délivrée par l'Autorité des Marchés Financiers) qui gère 6,1 Milliards d'euros au 30/09/2022, distribue des SCPI, SCI et OPPCI par l'intermédiaire des CGP, banques privées, compagnies d'assurance, réseaux nationaux et investisseurs institutionnels.

https://www.perial.com/

PERIAL Investment & Development co-investit ses fonds propres dans des actifs à fort potentiel de valorisation au travers d'opérations de reconversion. https://id.perial.com/

Information: Le présent document, donné à titre d'information, est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble, et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel PERIAL AM décline toute responsabilité. Ce document ne saurait constituer une publicité, ni une offre d'achat ou de vente. Il n'engage pas la responsabilité de PERIAL AM. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures.

Contacts Presse

ENDERBY – Sarah El Maroudi – sel@enderby.fr – 06 38 73 77 82

ENDERBY – Elena Piéto – epi@enderby.fr — 07 61 26 53 29

PERIAL – Antoine Deshusses – antoine.deshusses@perial.com – 01 56 43 11 37